



## Porter plainte contre un médecin pour une infiltrations mal faite0

Par **Lebouleux danielle**, le **02/09/2018** à **17:26**

Bonjour j ai u une infiltrations dans le genou droit le 2 07 2018 suite à sa je me suis retrouvé en fauteuil roulant le 5 / 07 avec une douleur à 10 je suis allez au urgence qui vu le week end n on rien pu faire mon dit de revenir lundi pour voir un chirurgien malgré la souffrance ... Le lundi matin nous sommes retourner à l hôpital et la le chirurgien à desider de M opéré je ne pouvais plus mettre le pied partaire j ai été hospitalisé et opéré le 10 07 en seliografie et la il on découvre un staphylocoque doré multiples résistant il mon mis sous antibiotiques 10 jours plus tard mon état était catastrophique et la on desidias de me réopéré le 20 07 une ouverture de 17 cm il était temps car mon genoux avait doublé de volume et la douleur êtes toujours la comme au premier jour je me suis vu mourir j ai perdu 12 kg et j ai commencé à remarcher que le 14 08 avec il deambulateur je suis sortie de l hopital le 29 08 avec des béquilles et une jambe qui plis à 60 pourcent je veux porter plainte contre le médecin qui a fait mon intervention San prendre de

préquotion et je demande un préjudice

Par **Lebouleux danielle**, le **02/09/2018** à **17:28**

Ou porté plainte et comment faire

Par **Lebouleux danielle**, le **02/09/2018** à **17:34**

Je demande un préjudice

Par **youris**, le **02/09/2018** à **18:21**

bonjour,  
je vous conseille de prendre conseil auprès d'un avocat spécialisé en droit de la santé, il vous faudra prouver la responsabilité du médecin.  
Si vous avez une protection juridique, consultez la.

salutations

vous ne demandez pas un préjudice (que vous avez déjà) mais la réparation de votre préjudice.

salutations